

Plouhinec

Le Mag

Projet communal
Plouhinec demain !



Bulletin municipal ville de Plouhinec (Finistère) n°4 décembre 2015



Place Jean COSQUER

Économie

De nouveaux
artisans/commerçants

Travaux

Aménagement de la
place J. COSQUER

Actions Sociales

L'après-midi dansant

Expos 2016

Les artistes du 1^{er}
semestre

L'édito	p3
Les actus	p4
Économie	p5
Travaux	p6
Rentrée scolaire	p8
Actions sociales	p9
Les expos 2016	p10
Le projet communal	p11
3 questions à 2 élus	p14
Associations	p16
Politique	p18
État civil	p19
L'agenda	p20

Bulletin Municipal de Plouhinec N°4 / Décembre 2015
 Propriétaire : commune de Plouhinec – rue du Général de Gaulle – 29780 PLOUHINEC
 Directeur de publication : Bruno LE PORT
 Conception : Création Graphique – 02 98 82 13 74
 Imprimerie : Cloître Dépôt légal. Edité à 2 500 exemplaires // Crédits photos : Mairie de Plouhinec.
 Tous droits réservés. Marilynne AUTRET, Françoise BOUGUYON, Jocelyn DENIZOT, Cyril GRILLOT, Marie-Ange HÉLOU

une réflexion globale et à long terme sur le développement de Plouhinec

Chers administrés,

À l'heure où les principaux dirigeants de la planète, lors de la COP21, se penchent sur les mesures environnementales essentielles à mettre en œuvre pour l'avenir de tous, il nous appartient d'agir à notre échelle, celle de notre commune.

L'un des aspects incontournables de Plouhinec c'est l'intergénérationnel. C'est pourquoi la municipalité travaille d'arrache-pied à l'élaboration d'un Projet Communal qui dessinera un avenir ambitieux pour les prochaines décennies.

L'enjeu principal de ce projet est, bien entendu, notre jeunesse pour laquelle nous ne devons rien négliger afin qu'elle puisse envisager sa vie future, professionnelle ou familiale, dans le Cap Sizun. Si les voyages forment la jeunesse, il n'en demeure pas moins qu'un port d'attache reste nécessaire.

C'est pourquoi Plouhinec a mis en place un CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) pour apprendre les institutions, la citoyenneté et développer l'esprit d'initiative. En participant à des temps forts de la vie communale, les jeunes du CMJ s'initient à décider eux-mêmes de leur futur.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël.



Yves THOMAS,
Premier Adjoint

Recensement 2016

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr... et vous pouvez y répondre par internet !



Deux possibilités s'offriront à vous, soit :

- Répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figureront sur la notice d'information que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Ensuite, vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider.

- À défaut de pouvoir répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il pourra vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner ! Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Les marchés

Durant tout l'été, du 3 juillet au 18 septembre, l'association « Les étals du Cap » a organisé les premiers marchés nocturnes à Plouhinec. Une vingtaine de commerçants se sont réunis chaque vendredi à Pors Poulhan pour proposer aux Plouhinecois et aux visiteurs de notre commune un marché dans un cadre exceptionnel et une ambiance sympathique. Il était également

possible de manger sur place grâce aux tables installées à cet effet et de participer à des animations (château gonflable pour les enfants, panier garni à gagner).

L'association « Les étals du Cap » propose également un marché tous les dimanches matins pendant toute l'année sur la place de la mairie.

Ma ruche : je la déclare !

La déclaration annuelle des ruchers est une obligation réglementaire dès la 1^{ère} ruche : un geste citoyen et responsable. La déclaration annuelle permet la localisation des ruches, indispensable pour un suivi sanitaire efficace en apiculture. Par cette déclaration, vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies et à l'optimisation du réseau d'épidémiologie du trouble des abeilles.

Apiculteurs, amateurs comme professionnels, comment déclarer ses ruches ? Cette déclaration est faite en une seule fois à partir du 1^{er} novembre et avant le 28 février 2016 :

- par internet sur le site TeleRuchers : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure>, si vous avez déjà déclaré les années passées.

- auprès du Groupement de Défense Sanitaire par courrier si vous n'avez jamais fait de déclaration. Il suffit de remplir un formulaire CERFA n° 13995*02 (disponible sur le site internet https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13995.do) ou sur demande à l'antenne départementale de votre GDS.

Tailles d'automne, profitez de l'aide au broyage

La communauté de communes, avec son réseau de partenaires, vous propose d'essayer le broyage de déchets végétaux à domicile, soit en louant un broyeur, soit en faisant appel à un prestataire. Le broyat obtenu peut être utilisé en paillage ou composté. L'aide est limitée à 100 euros par foyer maximum valable une fois.

Renseignements au 02 98 70 28 21 ou sur animation-dechets@cap-sizun.fr



De nouveaux commerçants/artisans s'installent à Plouhinec

« *Privilégier nos commerçants et artisans locaux sur notre commune et sur notre région, c'est maintenir et développer l'emploi sur notre territoire, je vous incite donc à leur rendre visite le plus souvent possible, ceci est vital pour notre activité économique.* » Le Maire : Bruno LE PORT

HUARI VOILES, un service sur mesure et de proximité

Florian DESRAY, 26 ans, artisan voilier, originaire de la Manche, vient de s'installer au terre-plein de Poulgoazec, dans l'ancien local de la station SNSM de la Baie d'Audierne. Résidant à Pont-Croix depuis deux ans et travaillant auparavant à son domicile, ce nouveau local lui offre une opportunité d'être en lien direct avec le port et les voiliers. Florian a suivi une formation de « voilier » aux ateliers de l'enfer de Douarnenez pendant un an puis s'est formé chez un artisan maître voilier du bassin d'Arcachon. Début 2015 il a décidé de franchir le pas et de s'installer à son compte. HUARI VOILES fabrique et répare tous types de voile, de la plaisance à la régates en passant par les sports de glisse. C'est un service sur mesure et de proximité qui est donc proposé pour réviser ou fabriquer les voiles de bateaux, planches, ailes de kitesurf, de chars à voile. Il propose aussi des accessoires : sangles, sacs, toiles d'ombrage, tauds, bâches ainsi que tous types de travaux sur tissus lourds.



Contact : HUARI VOILES, place Fanch Gloaguen, Poulgoazec. Tél. 06 68 60 93 20. www.huari-voiles.com – florian@huari-voiles.com
Ouvert en semaine de 9h à 12h et de 14h à 18h30.



AU FIL DU CAP, pour donner une seconde vie à vos vêtements

Éliane BIDEAU, bien connue sur la commune pour son engagement associatif, a décidé de se mettre à son compte et revenir à son métier de formation ; et ce après plus de 12 années passées dans la restauration professionnelle. Éliane saura redonner une seconde vie à vos vêtements usés ou abîmés (diminution, transformation, personnalisation), faire un ourlet ou poser une fermeture. Vous pourrez également créer une nouvelle ambiance chez vous par la confection de rideaux et de voilages non standards. Vous retrouverez Éliane sur le marché du dimanche matin au bourg ainsi que l'été au marché de Pors Poulhan où elle expose ses objets de décoration : coussins, pochettes de maquillage...

Contact : AU FIL DU CAP, 29 rue du Général de Gaulle – en face de la Poste. Tél. 06 85 30 19 96.
Ouvert du mardi au samedi 9h30 à 12h00 – 14h à 18h30 – Fermé le lundi et jeudi matin.

CORDONNERIE, un travail du cuir de qualité

Fils de cordonnier, Marc CHARDINE a appris son métier avec son père; rien ne peut donc lui échapper, il est né dans cette ambiance.

Avec ses parents il passait ses vacances en Bretagne et a donc décidé de rejoindre le Cap en 2014, région pour laquelle il a eu un coup de cœur. Après avoir exercé en Normandie, Marc a décidé de s'installer dans un premier temps à Audierne puis a rejoint notre commune en début d'année.

Marc assure un travail de qualité pour tous travaux de réparation, de rénovation, d'entretien du cuir. Il offre à ses clients d'autres services comme la reproduction de clefs : clés simples, clefs de voiture ainsi que la gravure des plaques automobiles.

Contact : Rue du Général de Gaulle – en face de la Poste
Ouvert du mardi ou samedi matin – 9h00 à 12h00 et 14h30 à 19h00.



L'aménagement de la place Jean COSQUER

La place Jean COSQUER, véritable porte d'entrée de la commune, est le lieu de transit principal pour accéder à la côte et notamment, à la plage de Mesperleuc. Un réaménagement en profondeur de cet espace situé en plein bourg s'imposait.



Les axes de travail étaient les suivants :

- créer un maillage de canalisations et d'avaloirs pour pallier aux fortes précipitations ;
- requalifier un secteur dégradé, utilisé notamment comme stationnement de véhicules tampons et de stockage de matériaux en tout genre ;
- créer des places de parking clairement identifiées ;
- créer un cheminement piétons normalisé et accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- aménager un espace de verdure pour rompre avec l'impression bitume/béton que l'on retrouve tout le long de la route départementale ;
- améliorer la qualité et l'homogénéité de l'éclairage public ;
- retrouver un équilibre et une harmonie avec l'aménagement réalisé aux abords de la mairie ;
- inciter la population à se réapproprier la place Jean COSQUER.

Au préalable à l'aménagement proprement dit, il a fallu s'atteler aux travaux souterrains avec l'enfouissement des fils aériens (électricité, téléphone, éclairage public) réalisé par EIFFAGE ENERGIE. S'en est suivi l'extension du réseau d'assainissement collectif vers le bas de la place, réalisé par LE ROUX

TP, pour préparer l'avenir. Dans la continuité de nombreux chantiers antérieurs, l'aménagement de la place a été réalisé en grande partie par les agents des services techniques (régie municipale) qui ont poursuivi les travaux préparatoires par l'extension du réseau d'eaux pluviales. Jusqu'en octobre, se sont succédés la pose des bordures de trottoir, la création d'un quai de bus, la mise en œuvre de granulats sur trottoirs et chaussée, l'application d'enrobés, l'apport de terre végétale dans l'îlot central, la construction de murs en pierres sèches, la création d'un chemin piétons dans l'îlot, la confection de massifs et l'engazonnement des parterres, l'installation des mâts d'éclairage... On notera également, l'installation d'une borne pour la recharge des véhicules électriques prévue au printemps 2016.

La touche finale au projet est revenue aux enfants de la commune qui ont également apporté leur pierre à l'édifice. En novembre dernier, beaucoup d'entre eux ont participé à la plantation de nombreux arbres fruitiers tels que des pommiers et des cerisiers. L'aboutissement de ces travaux est une réelle satisfaction et offre une seconde vie à la place Jean COSQUER. L'aménagement du cadre de vie prend ici tout son sens. Cet espace deviendra, nous l'espérons, un lieu de convivialité et de partage pour tous les Plouhinecois.

La digue de Pors Poulhan, les travaux se poursuivent



Les travaux de réfection de la digue de Pors Poulhan ont débuté fin août et se poursuivent. Ces travaux ont pour objectifs de protéger ce site de caractère, trait d'union entre le Cap Sizun et le Pays Bigouden, et de sécuriser l'accès au port pour les usagers. Ces travaux de grande ampleur ont nécessité l'intervention de plongeurs pour participer à la construction d'une assise indispensable à la consolidation de la digue.

La mise en conformité du réseau d'assainissement collectif

La mise en service de la prochaine station d'épuration de Toulbroën impose, en préalable, la mise en conformité de tous les réseaux d'assainissement qui l'alimentent.

Le réseau Plouhinecois étant pénalisé par des entrées eaux pluviales (elles provoqueront des surcoûts de traitement et un déséquilibre bactériologique au niveau de la future station), le conseil municipal, du 21 juillet 2015, a donné pouvoir au Maire pour signer l'accord de programmation à venir avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne et lancer l'appel d'offre pour la réalisation d'une étude diagnostique du réseau assainissement collectif.

Suite à cet appel d'offre, la prestation, qui débutera mi-octobre, a été confiée à l'entreprise TPAE de Landerneau.

Par cette prestation TPAE s'engage à vérifier l'ensemble de notre réseau d'assainissement, de la jonction au réseau du SIVOM jusqu'aux particuliers. 1 080 branchements Plouhinecois seront intégralement contrôlés. Nous avons estimé le nombre de branchements susceptibles d'être non conformes à 130 soit 12% de l'ensemble. Pour chacun d'entre eux, le prestataire fournira un projet technique et financier pour la mise en conformité. L'ensemble de ce chantier bénéficie de subventions de l'agence de l'eau. La mise en conformité de la partie incombant au particulier peut bénéficier, sur présentation d'une facture, d'une aide à hauteur de 35% HT.

La rive gauche du Goyen, un endroit magnifique à découvrir

Le projet d'aménagement du sentier reliant Audierne à Pont-Croix côté Plouhinec suit son cours. Après la réalisation de l'inventaire, des travaux d'aménagement ont été réalisés pour rendre le sentier praticable. De nombreux endroits ont été nettoyés et sécurisés. Trois passerelles dont une mesurant plus de 12 mètres ont été construites et mises en place pour permettre aux randonneurs de passer les ruisseaux et les zones humides. Aujourd'hui la rive

gauche du Goyen propose un joli parcours aux randonneurs et aux sportifs, mais offre aussi une belle balade en famille, en toute sécurité. D'autres actions sont d'ores et déjà identifiées pour poursuivre cet aménagement et rendre le sentier encore plus attractif. La rivière du Goyen est une des richesses du Cap Sizun à valoriser.



Rentrée scolaire 2015

Le CMJ, T'es C@p, la rentrée, la reprise des TAP, la coordinatrice...

C'est avec regret et nostalgie que l'équipe municipale, les parents, les enseignants et les élèves ont assisté au mois de juillet à la fermeture de l'école Notre Dame de Lorette. Tout le monde est unanime y compris les anciens élèves, les enseignants et la municipalité pour déclarer qu'une page se tourne et que c'est triste une école qui ferme. Les agents municipaux étoffent désormais l'équipe de l'école des Ajoncs.



Rentrée scolaire aux Ajoncs.

L'école des Ajoncs accueille 169 élèves. Le corps professoral est stable avec 7 enseignants. En maternelle 23 enfants ont pour enseignante Madame SERGENT également directrice de l'école, 26 enfants ont pour enseignante Madame LE GUENIC. Madame FROGER a en charge 10 élèves de grande section et 14 élèves de CP, Madame MORIZE a en charge 14 élèves de CP et 8 élèves de CE1, Madame MAHE a en charge 6 élèves de CE1 et 16 élèves de CE2, Monsieur LE QUÉRÉ a en charge 25 élèves de CM1 et Monsieur DENIZOT 27 élèves de CM2.

Caroline FABIN-LE MEN, coordinatrice Enfance-Jeunesse.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, un poste de coordinatrice enfance-jeunesse a été créé. Il est occupé par Caroline FABIN-LE MEN. Cette dernière a un rôle d'encadrement du personnel périscolaire. Elle travaille sur l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), gère et crée du lien entre le personnel de la crèche et celui de l'école primaire des Ajoncs, et anime le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Le collège de Locquéran, dirigé par Madame LE BORGNE, a fait sa 2^{ème} et dernière rentrée au Lycée professionnel Jean MOULIN. Depuis fin octobre, les élèves ont regagné leur collège à Locquéran. Il accueille 215 élèves dont 61 élèves de 6^{ème} répartis dans 3 classes, 66 élèves de 5^{ème} répartis dans 3 classes, 41 élèves de 4^{ème} répartis dans 2 classes et 47 élèves de 3^{ème} répartis dans 2 classes.

Le lycée professionnel Jean MOULIN accueille 55 élèves dans les sections suivantes : CAP menuiserie installateur 1^{ère} et 2^{ème} année ; Seconde, Première et Bac professionnel technicien menuiserie agenceur ; CAP charpente marine. La direction du lycée revient cette année au proviseur de la cité scolaire Jean-Marie LE BRIS de Douarnenez, Monsieur Jacques FLODROPS. Monsieur PATINEC assure le pilotage de proximité.

« T'es C@P », l'association pour l'accompagnement des enfants scolarisés. Les axes principaux de l'association T'es C@P sont la prévention de la démotivation scolaire et la déscolarisation. L'association s'engage à accompagner gratuitement les enfants scolarisés ou les parents qui feront la demande. L'association a trois principes de base qui sont : un enfant suivi par un adulte, la gratuité et la régularité dans le travail. Certains des enfants suivis peuvent être



Fin des travaux au collège de Locquéran

en rupture avec les adultes plus âgés. Il peut être bénéfique pour ces enfants d'être accompagnés par un jeune pas très éloigné de la scolarité. Pour cela l'association recherche des jeunes de 18 à 25 ans pour des services civiques dans l'accompagnement scolaire à domicile du niveau CP à la classe de 3^{ème} de collège. Les volontaires suivent une formation et sont rémunérés 450 € par mois plus les frais de déplacement. L'accompagnement a lieu deux fois par semaine dans les familles pour environ une heure.

Les aînés à la fête

Le dimanche 27 septembre avait lieu le traditionnel repas des aînés à la salle communale « Chez Jeanne ». Un ciel clément et un soleil bien présent, préludes à une ambiance chaleureuse, ont accueilli les 110 participants dans une salle joliment décorée. Chacun y a trouvé sa place et les tables furent vite occupées. En quelques mots, Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à tous. Puis Josée GENTRIC, conseillère déléguée aux personnes âgées et membre du C.C.A.S. a accueilli les convives en rappelant que ce repas est une fête où la joie occupe une grande place ; joie de se retrouver, d'échanger, de passer un bon moment ensemble, tout en invitant chacune et chacun à avoir une pensée particulière pour les personnes qui nous ont quittés cette année et celles retenues par l'âge ou la maladie et qui n'ont pu nous rejoindre. Après un apéritif agrémenté d'amuse-bouches divers et remarquablement préparés, le menu festif a pleinement satisfait les papilles des participants. L'ambiance musicale était assurée avec entrain par l'excellent animateur Michel CERVELLE qui proposait des airs divers et des chansons bien souvent connus. La piste de danse a fait recette avec notamment les pros de la valse, du tango et d'autres rythmes endiablés... Des chansons reprises en chœur, interprétées



Photo © Sylvie Rémy

par des chanteuses de talent et des histoires humoristiques bien dites ont charmé l'auditoire. Cette fête offre aussi l'occasion d'honorer les plus âgés : Madame Marie-Lorette LOUARN, 96 ans, la doyenne de l'assemblée, Monsieur Paul-Adam LAUNAY, 92 ans ; les plus jeunes : Madame Annie JOLY, née CLAQUIN, 75 ans et Monsieur Yves ROGEL, 75 ans. D'autre part Madame Marie-Thérèse et Monsieur Yves ROUPIN, âgés respectivement de 78 et 83 ans, fêtent ce jour-même le soixantième anniversaire de leur mariage. Félicitations à toutes ces personnes qui ont reçu quelques menues gourmandises et les applaudissements des convives.

L'après-midi dansant

Ils l'attendent tous avec beaucoup d'impatience, cet après-midi dansant, proposé une fois par trimestre par le C.C.A.S. et l'Office de Tourisme en partenariat avec les clubs Amitiés Plouhinecoises et Loisirs et Détente. Tout pousse à y venir : l'ambiance, la musique, le goûter...



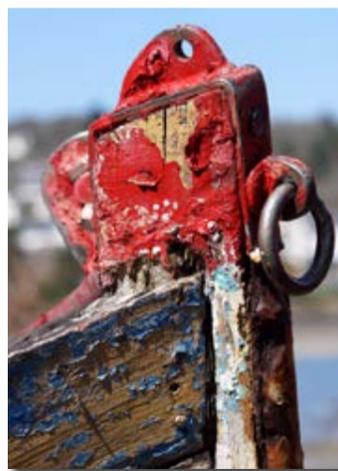
L'après-midi dansant est animé par Michel CERVELLE de l'association Danses en Cap Sizun, infatigable et talentueux animateur, et organisé pour la première fois le 13 février 2015.

L'ambiance au fil des tablées est de mise. Ici l'on se rappelle quelques anecdotes d'un passé pas si lointain, plus loin on se délecte d'un café, là on se lance dans quelques pas de danse, le regard éclairé et la mine réjouie, au fil des danses de salon de tous genres (valse, tango, madison, rock, paso doble, cha-cha-cha...).

C'est un moment agréable et un bon remède à la solitude pour tous les participants. Tout le monde se connaît et aime se retrouver sur le parquet de la salle « Chez Jeanne ». Un après-midi très sympa...

Expos 2016

En 2016, les expositions se poursuivent en mairie. Fort de l'expérience acquise depuis la première d'entre-elles (dès juillet 2014), nous avons souhaité, en concertation avec les artistes, passer la durée de ces accrochages d'un à deux mois afin d'élargir sensiblement les possibilités de rencontres et d'échanges avec les artistes.



Janvier-février : Armelle LE COQ (photographe)

Armelle LE COQ est bretonne d'adoption depuis juillet 2011, après avoir posé ses valises en terre armoricaine. Après une carrière longue et passionnée dans l'enseignement elle s'est découverte une passion pour la photographie en foulant les plages de la région, les ports, mais aussi les sentiers, les bois, la lande... Grâce à ce moyen d'expression, Armelle LE COQ a appris à regarder la nature de tout près, à s'apercevoir qu'elle cachait des trésors.
Contact : armelle-lecoq@orange.fr



Mars-avril : Josée PARIZET

Josée PARIZET pratique divers médiums : peinture, photographie, collage, installation, vidéo. L'opportunité d'utiliser comme objet, matériau et support des sacs de café en toile de jute (gracieusement donnés par la brûlerie de Lambourg à Pont L'abbé) l'a menée à utiliser la couture avec la préoccupation de préserver l'effet esthétique intrinsèque des sacs. Partant de la matière textile brute et rugueuse et des inscriptions sérigraphiées sur les sacs, Josée PARIZET donne à voir la mondialisation des produits échangés.

Contact : Josée PARIZET - 1 Hent Balanou - 29720 Tréguennec
02 98 82 63 85 / 06 78 02 31 39 - jo.parizet@gmail.com

Mai-juin : Catherine LEFEVRE (peintre)



Catherine LEFEVRE s'est construite une identité artistique centrée sur des valeurs et des références émotionnelles et sensorielles grâce aux croquis et dessins aux traits simples et énergiques de Claude CARION, son père, ancien chroniqueur et dessinateur au journal « La voix du Nord ». L'héritage familial corrobore ses choix artistiques. Catherine confronte la lumière singulière de la Charente-Maritime et les nuances de couleurs de son département d'adoption, le Finistère. Ses tableaux reflètent la sincérité et l'authenticité de celles et de ceux qui vivent et habitent pleinement les lieux qu'ils fréquentent.

Contact : fam.lefevre@neuf.fr - catherine.couleurs.pays@hotmail.fr - 06 28 26 44 15 - http://fredbzh.wix.com/catherine-couleurs

Dans le prochain numéro de Plouhinec Le Mag', vous découvrirez les artistes du second semestre : Sylvain LE COQ, Gérard LAURO et Pascal COURMARCEL



Projet Communal Les enjeux du futur

Les enjeux de développement de la commune, pour répondre aux besoins de la population et aux exigences du monde moderne, imposent de mener une réflexion globale et à long terme sur les politiques communales. Celles-ci doivent répondre à la rigueur budgétaire, nous obligeant à maîtriser les coûts de fonctionnement pour préserver notre capacité d'investissement.

Pour Plouhinec, ce développement se fera suivant trois axes principaux :

- **Vivre ensemble.** La cohésion de l'ensemble de la population est la pierre angulaire de la vie en société. À Plouhinec, ce fondement prend un sens particulier tant il est vrai que la démographie communale réunit au sein d'un même territoire des populations aux attentes multiples.
- **Cadre de vie.** Dans ce domaine, l'amélioration des fonctionnalités et des services indispensables à la population participera à la modernisation de la commune, comme à son embellissement.
- **Développement économique.** Il faut assurer le maintien et l'accroissement du tissu économique sur la commune. Les différents acteurs du commerce, de l'artisanat, de l'agriculture, de la pêche, des services et du tourisme doivent trouver à Plouhinec le terreau favorable à leur installation et leur développement.



macommunemasante.org

VIVRE ENSEMBLE

Vivre ensemble ne se limite pas simplement à résider sur la même commune. Favoriser la création de lien social par les rencontres intergénérationnelles, la vie de quartier, les animations culturelles et sportives sera la garantie d'un avenir commun harmonieux. À Plouhinec, il s'agit d'intensifier les échanges entre les différentes catégories de résidents pour mieux les rapprocher. Le lien entre les générations et la mixité sociale sont donc au cœur de la politique communale.

Quelques actions phares parmi d'autres :

- La création du conseil municipal des jeunes, en impliquant les jeunes, renforcera leur sentiment d'appartenance et leur attachement au devenir de leur commune.
- Le bulletin municipal au format magazine, désormais plus proche de vous, plus moderne, se donne pour but de resserrer le lien entre l'action des élus et la population.
- Une médiathèque de type 3^{ème} lieu verra le jour à Plouhinec. Véritable outil culturel et d'activités, cet équipement offrira à chacun selon ses attentes et ses envies, l'occasion de rencontres et de partages.
- L'accompagnement des associations dans leurs besoins au quotidien.
- Plouhinec donne l'exemple et fait preuve d'initiative en adhérant au dispositif ma commune, ma santé. La solidarité clé de voûte de l'action sociale favorisera le maintien à domicile de nos aînés.



"L'AUTRE LIEU", un exemple d'aménagement culturel, Le Rheu (35)



Photos © Stephane Chalmeau

À le Rheu, L'AUTRE LIEU accueille en plus d'une médiathèque, un pôle de vie sociale, mais également une salle d'exposition, un auditorium pour les conférences, projections et autres concerts. <http://lautrelieu.fr>

AMÉLIORATION, AMÉNAGEMENT DU CADRE DE VIE

Afin de lutter contre les nuisances et pollutions de tous types, il convient de sensiblement améliorer l'accessibilité à l'ensemble des zones urbaines et naturelles de la commune. Pour ce faire un programme visant à restructurer et moderniser la commune sera mis en œuvre.

Les principales actions identifiées :

- La réfection de la Route Départementale RD784 s'avère nécessaire mais reste suspendue dans sa globalité aux financements du Conseil Départemental.
- Le travail quotidien des élus et des services municipaux est essentiel pour l'entretien de notre cadre de vie et les améliorations apportées y contribuent (l'accès aux écoles, place J. COSQUER...).
- L'aménagement des rives du Goyen et du littoral rendra les sentiers plus attractifs et valorisera la rivière du Goyen, une des richesses du Cap Sizun.
- Le développement attractif autour de Pors Poulhan, de Menez Dregan au Moulin de Tréouzien, deviendra un secteur incontournable du patrimoine et des animations.



POLITIQUE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le positionnement géographique du territoire communal ainsi que sa structure démographique désigne très clairement les enjeux essentiels du secteur économique. Des actions ciblées et en partenariat seront gage d'une dynamique économique créatrice d'emplois et de richesses dans les secteurs de l'agriculture, la pêche, le commerce et l'artisanat ; également dans le souci constant d'accompagner les porteurs de projet dans de nouvelles activités innovantes et citoyennes.

Les actions à mener concernant plusieurs domaines :

- Le désenclavement via le développement du numérique et l'aménagement de la route départementale.
- La valorisation de nos zones artisanales.
- L'équipement portuaire avec la réalisation d'une darse qui simplifiera l'entretien de la flottille de pêche. Elle sera la première pierre du futur port de plaisance.
- La promotion du territoire augmentera la fréquentation touristique et son attractivité pourra inciter l'installation de nouveaux résidents.

#MadeinPlouhinec



Trois questions à deux élus

Françoise BOUGUYON est retraitée de l'éducation nationale et passionnée par les voyages, la lecture, le tennis et la marche. Éluë à l'éducation-jeunesse, elle s'engage à accompagner les jeunes dans leur quotidien à Plouhinec.

Françoise, vous êtes adjointe à l'éducation-jeunesse sur la commune de Plouhinec. En quoi consiste cette fonction ?

La mission qui m'a été confiée est l'organisation de l'accueil des enfants, du matin au départ de la maison, au retour avec les parents. Nous avons le souci du bien-être de l'enfant qu'il soit à la crèche, à la halte garderie, à l'école ou à la cantine. Mon objectif, comme celui de l'équipe municipale, est de veiller à l'épanouissement des enfants, des jeunes et des utilisateurs de ces différentes structures en vue d'améliorer la qualité des services proposés.

Françoise, qu'est ce qui vous intéresse dans votre rôle d'adjointe à l'éducation-jeunesse ?

Cette période de l'école reste pour chacun d'entre nous un souvenir marquant. Tout ce qui touche à l'enfance m'a toujours passionné. Pendant ma vie professionnelle, j'ai été en contact avec les jeunes et ils m'ont beaucoup apporté. Chez eux, je trouve une spontanéité, une attitude positive et sans calcul, une motivation et ils savent aussi montrer leur reconnaissance. Je voudrais que tous les jeunes se sentent bien dans notre commune, de leur plus jeune âge jusqu'à l'adolescence.



Françoise BOUGUYON,
adjointe à l'éducation-jeunesse

"Nous avons le souci du bien-être de l'enfant"

Quelles sont les actions que vous avez menées ou que vous allez mener en faveur de la jeunesse ?

Plusieurs actions ont déjà été menées telles que les travaux réalisés dans deux classes pour que les écoliers aient un cadre de travail agréable, le renforcement de la sécurité à la sortie de l'école primaire des Ajoncs. Les Temps d'Activités Périscolaires ont également été mis en place. Aujourd'hui 90% des enfants y participent et bénéficient d'activités de qualité proposées par des agents communaux et des intervenants extérieurs. Les ateliers de sport, musique, théâtre, cuisine et photos plaisent à tous. Ensuite plusieurs élus ont créé le Conseil Municipal des Jeunes qui va permettre aux jeunes élus de se former à la vie citoyenne en apprenant, en développant leur capacité à vivre en collectivité, leur savoir-vivre avec les autres et leur autonomie. Le CMJ va également permettre aux élus d'être à l'écoute des jeunes et de connaître leurs idées, leurs attentes.

"L'accompagnement des associations de ma commune"

Frédéric AUTRET, attaché technico-commercial, est passionné par la voile, le patrimoine maritime. Skipper et secrétaire de l'association bateau Cap-Sizun, il prolonge son engagement associatif par son action municipale en apportant son énergie au service des associations.

Frédéric, pourquoi avez-vous choisi d'être adjoint aux associations ? Qu'est ce qui vous motive dans cette fonction ?

Plouhinec compte un nombre important d'associations qui participent au dynamisme de la commune. Ce sont des acteurs essentiels qui permettent aux habitants de se connaître, de créer du lien entre eux et de mieux vivre ensemble à Plouhinec. Je suis investi dans ce milieu depuis plus de 20 ans et c'est tout naturellement que je me suis tourné vers cette fonction. Je souhaite pouvoir apporter mon soutien, mon aide et mon accompagnement aux associations de ma commune. Cette fonction me permet également d'être en contact, en relation avec les bénévoles, les membres de ces associations, d'être proche des habitants de Plouhinec, ce que j'apprécie tout particulièrement.

Quelles sont les actions et les réalisations que vous avez mises en place depuis le début de votre mandat ?

Mon périmètre d'intervention est très large et très varié. Mon objectif est, dans la mesure du possible, de répondre aux attentes des associations dans la gestion de leur activité. Pour cela, je travaille sur la répartition des subventions aux différentes associations. J'en profite pour rappeler aux associations que les dossiers sont à remettre en mairie avant fin janvier. Nous avons également mis en place un planning de réservation des salles de la commune et des véhicules. Les réservations sont à effectuer en mairie. Le bus de la commune peut également être mis à disposition des associations pour leurs déplacements ; à charge pour elles de trouver le chauffeur. Nous travaillons également sur la mise en place de box à l'ancienne école de menez veil pour stocker du matériel ; une salle de réunion sera également réalisée. Nous avons aussi participé aux échanges afin de trouver un accord avec l'association des plaisanciers de Pors Poulhan pour y installer une webcam. Et il y a également l'organisation d'événements pour réunir les Plouhinecois et plus largement les Capistes avec la fête du sport, le forum des associations, la soirée du 13 juillet à Poulgoazec...



Frédéric AUTRET,
adjoint aux associations

Aujourd'hui, certaines associations sont intercommunales. Comment travaillez-vous avec les autres communes du Cap Sizun ?

Un certain nombre d'associations sont intercommunales. Cette année, nous avons repensé l'organisation de notre forum des associations pour mieux répondre aux attentes de nos populations. Jusqu'à présent, la commune de Plouhinec organisait son forum des associations à Plouhinec, et la commune d'Audierne, le sien, à Audierne. Pas très pratique pour les associations et pour les personnes souhaitant se renseigner sur les activités proposées. Nous avons donc co-organisé un forum unique avec la municipalité d'Audierne qui s'est déroulé à Plouhinec. L'opération sera renouvelée à Audierne en 2016 et nous savons déjà que d'autres communes du Cap Sizun sont intéressées pour se joindre à nous.

Le Body Pump

Une nouvelle activité proposée par le CHM Plouhinec - Pointe du Raz .

Une nouvelle section vient d'être créée par le Club d'Haltérophilie et de Musculation Plouhinec-Pointe du Raz, au sein de laquelle des ateliers de Body Pump se déroulent sous la houlette de bénévoles diplômés fédéraux. C'est un entraînement original avec poids qui sculpte, renforce et tonifie tout votre corps rapidement. On regroupe les meilleurs exercices de la salle de musculation, comme les squats, les développés jetés, etc., et cette activité se déroule en musique. En mettant

l'accent sur l'utilisation de poids légers et sur la répétition des mouvements, vous allez brûler des calories, tonifier votre corps et augmenter votre masse musculaire. L'activité se déroule trois fois par semaine, le mardi et jeudi à 19h et le samedi à 10h. Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au 06 63 62 81 48 ou vous rendre à la salle omnisports de Plouhinec aux heures d'ouverture indiquées ci-dessous.



Horaires de la salle :

Lundi	9h30 / 11h30	16h / 20h00
Mardi	9h30 / 11h30	16h / 20h00
Mercredi	9h30 / 11h30	14h / 20h00
Jeudi		16h / 20h00
Vendredi	9h30 / 11h30	16h / 20h00
Samedi	9h00 / 12h00	

La pratique du volley à Plouhinec.

Le club de volley du Cap-Sizun accueille de nouveaux joueurs de tout niveau à tout moment de l'année pour la pratique du volley en loisir ou en compétition. Les séances ont lieu le lundi et le jeudi à 20h15 à la salle intercommunale à Plouhinec. L'inscription se fait après 2 séances de découverte. Les tarifs sont de 35€/an en loisir, de 45€/an en compétition et de 20€/an pour les demandeurs d'emploi et étudiants. Renseignements auprès d'Hélène VIALA au 06 24 97 08 63.

L'arrivée du Breizh Charcot Tour à Plouhinec

Deux frères, Julien et Pierre CABILLIC ont mis en place une collecte de dons en hommage à leur grand-mère, décédée en août 2014 de la maladie de Charcot, pour prendre part à la lutte contre cette maladie encore mal connue et qui se développe beaucoup trop. Au mois de Juillet, ils sont partis de Saint Germain en Laye en mobylette pour regagner Plouhinec une semaine plus tard. Ils ont parcouru plus de 600 km au nom de l'association André Combat la SLA, qui participe depuis de nombreuses années au combat contre la maladie de Charcot. Ce projet avait plusieurs objectifs : récolter des dons pour soutenir les nombreux patients atteints de cette maladie, sensibiliser et communiquer sur cette maladie qui sévit beaucoup trop ! Lors de l'arrivée de Pierre et Julien à Plouhinec, la famille, les amis, la présidente de l'association André combat la sclérose latérale amyotrophique (SLA), les élus de Plouhinec étaient là pour les accueillir. La Directrice de l'Ehpad, Armelle LE GALL, leur a également remis les 800 € de recette issus de l'opération crêpes réalisée à Ty Amzer Vad.



Cap Solidarité Ouest Cornouaille : la récup' solidaire !

L'association Cap Solidarité Ouest Cornouaille est née en juillet 2009, avec pour objet de promouvoir la solidarité sous toutes ses formes sur son territoire d'action. Pour cela, l'association a créé une « ressourcerie » qui applique le principe des 3R : Réduire les déchets, Réutiliser/Réemployer en donnant une seconde vie aux objets, meubles, Recycler les matières. La collecte d'objets réutilisables se fait à domicile sur rendez-vous, dans les déchetteries et par apport direct à la « ressourcerie ». Ces objets sont ensuite valorisés ou préparés au réemploi puis redistribués aux personnes en difficultés, qui peuvent profiter de rabais et de facilité de paiement, ou vendus à la boutique solidaire (ouverte à tous). Ces ventes permettent de financer les emplois et les charges de fonctionnement de l'association. Grâce à Cap Solidarité Ouest Cornouaille, la boutique solidaire permet à tout un chacun d'accéder à faible coût à de la vaisselle, du mobilier, des livres, de l'électroménager, du linge de maison, du matériel de puériculture, des jeux... En 2014, ce sont plus de 11 000 « consom'acteurs » qui ont pu profiter de ces produits, tout en soutenant l'action solidaire de l'association et en réduisant la production de déchets. Grâce aux achats des « consom'acteurs » à la boutique solidaire l'association a pu soutenir 18 ménages, par un équipement complet ou partiel de leur logement.

La sensibilisation à la réduction des déchets à pour but de faire réfléchir le grand public, les enfants sur leur consommation et de proposer des idées d'actions pour éviter de produire de plus en plus de déchets. En 2014, se sont environ 8 000 personnes qui ont été sensibilisées à la réduction des déchets par l'association.

Au niveau de la création d'emploi, ce sont aujourd'hui 8 emplois qui ont été créés avec la mise en place de cette « ressourcerie » dont 7 emplois en contrats aidés. Cap Solidarité n'existerait pas sans ses bénévoles. Ils sont une quarantaine à venir donner un coup de main régulièrement ou de temps en temps, selon leurs disponibilités.

Pour plus d'informations :

Association Cap Solidarité Ouest Cornouaille
17A rue des Genêts à Plouzévet (entrée par le 74 route d'Audierné)
02.98.70.86.32

Depuis cette année l'association collecte aussi les journaux, vous pouvez les apporter, ainsi que vos objets du lundi au vendredi de 9h-12h et de 14h-17h et le samedi de 14h à 18h.

La boutique solidaire est ouverte du mercredi au dimanche de 14h à 18h.

La Louissette et l'Hermione

Rencontre de la Louissette et de l'Hermione le 10 août dernier, lors du départ de l'Hermione vers Bordeaux.



La première fête du sport : une réussite

Samedi 27 juin, la première fête du sport était organisée à Plouhinec. Douze équipes de huit personnes ont participé à ce moment de convivialité et se sont affrontées en pratiquant différents sports : haltérophilie, football, handball, pétanque, VTT ou volley. En fin d'après-midi, les équipes ont été récompensées et ont partagé un goûter dans une ambiance festive. Cet événement sportif a réuni un grand nombre de bénévoles que la municipalité remercie pour leur investissement. Rendez-vous le 25 juin 2016 pour la deuxième édition de la fête du sport.

Le forum des associations

Le 5 septembre, les associations de Plouhinec et d'Audierné se sont réunies lors d'un forum commun à la salle omnisports de Plouhinec. Organisé par les municipalités des deux communes, ce fut une première ! Une quarantaine d'associations ont ainsi pu présenter leurs activités. Les deux communes envisagent de renouveler cette opération en 2016, à Audierné.

Tribune des élus de la minorité

Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois,

Les élus se sont engagés à défendre les intérêts de tous les plouhinécois dans le respect de l'intérêt commun, des lois, pour œuvrer au bien vivre à Plouhinec. Nous avons pu entendre dans un premier temps la nouvelle majorité critiquer vertement l'état financier de la commune et annoncer que le recours à l'emprunt n'était plus envisageable, que la capacité d'autofinancement était le fruit d'une pression financière sur les habitants qu'il fallait réduire. Plouhinec avait semble-t-il trop de bâtiments communaux à entretenir, une zone artisanale sous exploitée, trop peu de commerces, une route délabrée ... Qu'en est-il après 18 mois ? Et bien le discours a changé : finalement, l'état financier de notre commune était bon, puisqu'il permet aujourd'hui d'envisager de nouveaux projets ; mais saviez-vous que la bibliothèque municipale, sous la forme d'un nouveau bâtiment reste toujours à l'état de projet, contrairement à ce que vous avez pu lire dans le «mag» de juin ? Le projet de la fibre sera-t-il concrétisé ? Savez-vous que l'enfouissement des gaines a été réalisé sans avoir été préalablement soumis au vote du conseil municipal ? Le projet de la Route Départementale attend les subventions promises ... par oral... sans quoi ce projet restera à l'état de

projet ! Un nouveau projet ambitieux voit le jour sur la zone portuaire mais à quel prix pour la commune ... un recours à l'emprunt ? Heureusement, les projets n'engagent que ceux qui les rêvent.

Certes, nous serions comblés de voir tout cela se réaliser, mais dans le contexte de la loi NoTRE et de la baisse des dotations de l'Etat, soyons raisonnables et vigilants : n'engageons pas des investissements dont on ne sait s'ils seront subventionnés ou rentabilisés.

Notre accès sur la façade atlantique nous impose naturellement de développer l'activité touristique et les loisirs maritimes, mais n'oublions pas aussi d'exalter les services à tous les plouhinécois : qu'en est-il du projet de maison médicale ; du nouveau centre de secours, de l'agrandissement de la crèche, du développement des commerces de proximité, du parc intergénérationnel ... Et au-delà de notre commune, l'abattoir poursuivra-t-il son activité, même au péril des capacités d'investissements de la communauté des communes et avec une hausse de nos impôts ?

Vous pouvez compter sur nous pour continuer à défendre vos intérêts et veiller à la prospérité de Plouhinec.

Bienvenue à ...

Léa GLOAGUEN - 1 rue des Cormorans
Sacha NAOUR OLIER - 12 rue de Ker Ys
Noam CORCUFF - 38 bis route de Menez Kergréach
Louane COZIC - 7 rue des Bleuets

14/07/2015
14/09/2015
04/10/2015
05/10/2015

Félicitations à ...

David MOULLEC et Christel DUCHESNE - 7 chemin des Tourterelles
Estelle COROLLEUR et Benoit LE STUM - Bremphuez
Mélanie VIALE et Tanguy PENNEL - château de Locquéran
Arnaud GEORGELIN et Lucille PERENNES-DONNARS - 33 rue de Kervoazec
Pauline BONNIZEC et Benoit LEPICIER - 21 chemin des Moineaux
Guillaume BERNAS et Isabelle LAINÉ - 26 rue de Saint Jean

23/05/2015
23/05/2015
22/08/2015
28/08/2015
04/09/2015
05/09/2015

Souvenirs de ...

Francis THOMAS - 5 rue des Lilas
Christian MILLET - 22 rue de Menez Veil
Paul BUREL - Maison de Retraite
Christophe PERON - 44 rue de la Croix Donnart
Anisette LE BERRE veuve MOURRAIN - Maison de Retraite
Yvonna ELMIRONI veuve DRUON - Maison de Retraite
Marie PERENNOU épouse KEROUEDAN - Maison de Retraite
Karim CAUET - 21 rue de Lambabu
Yves DONNART - 8 rue du Progrès
Sylviane HUFF épouse JAFFRY - rue Saint Jérôme
Jean LE LAY - 4 rue du Maréchal Foch
Marguerite BOSSER veuve LE GALL - 12 rue de Kélarec Lesvoalic
Henri GONIDOU - 11 rue du Roi Gradlon
Marie PERENNOU veuve THOMAS - Maison de Retraite
Jean LE NAOUR - 26 rue des Hortensias
Jean-Yves LAPART - Maison de Retraite
Lucien HALGAND - 2 rue de la Corniche
Anna GOYAT - 9 place Jean Cosquer
Joël CONAN - 3 rue des Douze Sillons
Xavier CHAVRY - 12 rue de Poulhervé
Jean-Claude PERSON - Kersigneau
Alexandre LE BORGNE - 25 rue de Menez Veil
Danielle CHAUSSAT épouse THOMAS - 27 rue de Locquéran
Marie FILY veuve LAMILL - Maison de Retraite
Alain SAVINA - Penfrat - MAHALON
Henri TREPOS - 15 rue Anne de Bretagne

18/05/2015
30/05/2015
14/06/2015
03/07/2015
04/07/2015
10/07/2015
22/07/2015
26/07/2015
29/07/2015
01/08/2015
03/08/2015
07/08/2015
13/08/2015
19/08/2015
26/08/2015
27/08/2015
28/08/2015
08/09/2015
17/09/2015
19/09/2015
26/09/2015
27/09/2015
09/10/2015
12/10/2015
15/10/2015
21/10/2015

Agenda



Armelle LE COQ

Le dimanche matin : marché - place de la mairie.

Les prochaines expos en mairie :

Janvier / Février : Armelle LE COQ (photographe)

Mars / Avril : Josée PARIZET (peinture)

Décembre

13 décembre : marché de Noël organisé par l'APE de l'école des Ajoncs – salle « Chez Jeanne »

Janvier

9 janvier 2016 : cérémonie des vœux – salle « Chez Jeanne »

17 janvier 2016 : conférence sur Léon TOLSTOÏ d'Yves GOULM organisée par Maroussia à la mairie

Février

6 février 2016 : accueil des nouveaux habitants – salle « Chez Jeanne »

7 février 2016 : loto de l'école Sainte Anne – salle « Chez Jeanne »

17 février 2016 : repas à emporter organisé par l'APE de l'école des Ajoncs

Mars

6 mars 2016 : après-midi dansant - salle "Chez Jeanne"

10 mars 2016 : soirée costumée organisée par l'association Ar chab e Tansal

21 mars 2016 : course de vélo féminine

Avril

4, 5 et 6 avril 2016 : conférence internationale « Menez-Dregan and Co.

Bilan des connaissances avant la fouille de la couche 9 »

23 avril 2016 : loto de l'école de l'école des Ajoncs – salle « Chez Jeanne »

La 3^{ème} édition de L'ART EN FÊTE

En 2016, L'ART EN FÊTE se déroulera les 14, 15 et 16 octobre. Dans le cadre de cette édition, la mairie organise un concours intitulé : « Visions Plouhinec ! ». Il s'agira pour chacun et chacune, à sa manière (peinture, sculpture, photographie, littérature, dessin, musique...) de représenter une vision artistique de la commune. Toutes les œuvres seront exposées lors d'une exposition collective pendant la 3^{ème} édition de L'ART EN FÊTE. Elles devront parvenir en mairie pour le 30 juin, dernier délai. Tout le monde peut participer. Aucune limite d'âge !